



Ecole fondamentale

BIO 7

2010 - 2011



L. A . S . E . P 3, route d'Arlon L-8009 Strassen Tél.: 48 55 70 Gsm: 691 48 54 47 ou 691 48 55 70 Fax: 48 54 47

Email: info@lasep.lu

Calendrier sportif 2010 - 2011...



2e semestre:

Ma 22.03.	Dëschtennisfest à Mersch
Ma 22.03.	Remise de prix du concours "9. Nationale Sportsdag" à Mersch
Ma 29.03. Je 31.03.	Promotion Rugby Promotion Rugby
Ma 05.04.	Basketsfest à Mondercange
Ma 10.05.	Duathlon à Roodt/Syre
Ma 17.05.	Ausdauerlaf à Echternach
Je 26.05.	10. Nationale Sportsdag
Je 26.05.	Brevet sportif an der Coque
Je 16.06.	Fussballfest à Kehlen
Ma 21.06.	Schwammspiller cycle 1+2
Ma 28.06. Ma 05.07.	Volleyball Loisir Volleyballfest Tournoi
Ve 08.07.	Journée des Dirigeants (organisée par l'AS de Burmerange)
Ma 12.07.	Schwammspiller cycle 1+2



Philosophie 15 - 12 - 8 de la LASEP...

La LASEP accorde aux associations locales **en principe**, une séance hebdomadaire par **15 enfants licenciés**.

Pour les enfants du

- cycle 1 (préscolaire), une séance hebdomadaire par 12 enfants est accordée,
- précoce, une séance hebdomadaire par 8 enfants est accordée.

Ceci vaut pour les 3 modes de rémunération et ce pour des raisons de limites budgétaires et d'équité.

Déclaration trimestrielle des heures supplémentaires...

Les dirigeants qui déclarent leurs séances d'entraînement comme heures supplémentaires sont priés de faire parvenir au secrétariat général une copie de cette déclaration pour le 29 avril 2011 au plus tard. Il suffit d'y indiquer les séances LASEP (au cas où d'autres travaux supplémentaires sont accomplis).



Licences collectives actualisées...

Il est rappelé aux responsables des AS de contrôler et de tenir à jour les licences collectives pour éviter que les enfants sont disqualifiés lors des championnats et des fêtes sportives LASEP à cause d'une licence non conforme.

Les dirigeants sont priés d'apporter une copie de la licence collective actualisée et validée par le secrétariat général aux fêtes sportives.

Règlement: Equipes A et B d'une AS...

La CTS a retenu lors de sa reunion du 8 février 2011 que lors des fêtes des sports collectifs, les membres des équipes A et B d'une même section sportive ne sont pas interchangeables.

Congé de maternité, congé parental, congé de maladie...

Les dirigeantes en congé de maternité ou en congé parental, ainsi que tous les dirigeants en congé de maladie ne sont pas autorisés à participer à quelconque activité LASEP.

Etudiants en 4^e année admis comme dirigeants...

Le Comité central a retenu lors de sa réunion du 15 février 2011 que seulement les étudiants en quatrième année des études pédagogiques à l'université pourront désormais être admis comme dirigeants LASEP, au cas où ils ne peuvent pas présenter d'autres qualifications.



600m lafen - 3 km Velo - 600m lafen

Groussen Duathlon zu Roodt/Syre

am flotte Schoulhaff

Dënschdeg, 10. Mee 2011

fir d'Joergäng 98, 99, 00, 01

Programm:

- Départ um 14.30 Auer Zesumme fuere mir de
- Parcours of fir eis waarm ze man.





Duerno Course mat Chronométrage.

Géint 16.00 Auer pake mir eis Vëloen erëm an.

Ganz wichteg:

Dir musst ären **VTT** an äre **Casque** matbréngen.

Den Dossard kritt dir op der Plaz.

Mellt iech un bis den 29. Abrëll 2011 per mail op jualain@internet.lu oder um Faxnummer 485447!

Groussen Duathlon zu Roodt/Syre

Bulletin d'inscription



Dënschdeg, den 10. Mee 2011

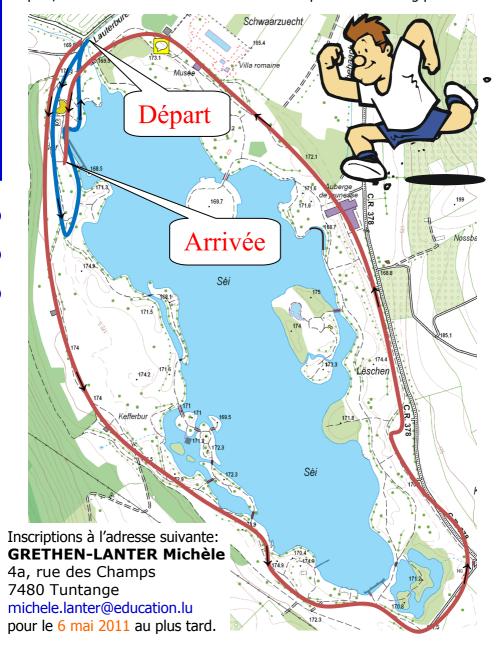
L' As de _____

participera au duathlon chronométré avec:

nom	prénom	sexe
1)		
6)		
Prière de	e vous inscrire avant le	e 29 avril 2011
jual	lain@internet.lu ou fa	x 485447
Nom du dirigeai	nt responsable:	
Téléphone:		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	·····	
	Bio 7	

Ausdauerlaf ronderëm de Séi zu Iechternach Dënschdes, den 17.5.2011

5 km chronometréiert Course (bloen a roude Wee): Départ ëm 14.30 Auer. **3,7 km Jogging a Walking ronderëm de Séi (nëmme de roude Wee)**: Départ, wann d'Leefer vun der Course all um Départ beim Parking passéiert sinn.



Ausdauerlaf zu Iechternach, den 17.5.2011 <u>Inscription au Jogging</u>

L' As de	prendra part le mardi,
17 mai 2011 au jogging et waiking	« ronderëm de Séi » à Echternach
avec enfants et d	irigeants.
Nom du dirigeant responsable:	
Téléphone:	
Email:	
Inscription à la course	<u>e chronométrée de 5 km</u>
L' As de	prendra part le mardi, trée de 5 km « ronderëm de Séi » à
17 mai 2011 à la course chronomé	trée de 5 km « ronderëm de Séi » à
Echternach avec les athlètes suivar	nts:
nom prénom	sexe
1)	
2)	
3)	
4)	
5)	
6)	
Nom du dirigeant responsable:	
Adresse pour l'envoi des dossards	5:
 Tél:	
Emaile	

Prière de vous inscrire avant le 6 mai 2011 à l'adresse suivante: **GRETHEN-LANTER Michèle** 4a, rue des Champs 7480 Tuntange michele.lanter@education.lu

Attention:

Le transport-BUS est à organiser par vos soins, si possible avec une AS voisine!

Bio 7

Rapport de la réunion du CC de la LASEP du mardi, 15 février 2011 à Strassen...

Présences: BLEY Gilles, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KRIER Géraldine, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Elisabeth, RATH Marcel, SCHAACK Roland, SCHEIDWEILER Marc, SERRIG Jean, WESQUET Steffi.

Excusée: HEINEN Simone

Informations du secrétariat général

La remise du prix du « 9. Nationale Sportsdag 2010 » se fera lors du Dëschtennisfest du 22 mars à Mersch à 16 heures en présence de Madame la Ministre de l'Education Nationale Mady Delvaux-Stehres, respectivement des délégations des deux ministères impliqués. Le déroulement de la fête sportive ne sera pas touché.

Certains cas problématiques apparaissaient lors du contrôle des décomptes des

dirigeants, des horaires et des licences collectives des AS. Il s'ensuit qu'une délégation de la LASEP aura une entrevue de concertation au Collège des Inspecteurs. Les remplaçants des enseignants absents ayant dans leur tâche des séances d'entraînement LASEP sont tenus à prester ces leçons, même s'ils ne sont pas des dirigeants affiliés.

Seulement les étudiants en quatrième année des études pédagogiques à l'université pourront désormais être admis comme dirigeant LASEP, au cas où ils ne peuvent pas présenter d'autres qualifications. La fiche personnelle sera adaptée.

Bilan des réunions de la CTS du 10 janvier et du 8 février 2011

Le Président de la CTS Monsieur Roland Schaack informe de la présentation de Monsieur Steve Gierenz, du déroulement des dernières fêtes sportives et de la réunion au site de l'entreprise LUXLAIT.

Il avance l'idée de Monsieur Benoît Krier d'organiser un tournoi Beach-Handball en été.

Au lieu de Monsieur Jeff Elcheroth qui ne sera pas disponible, Madame Michèle Grethen-Lanter est chargée d'organiser le Brevet sportif de la LASEP. Il est évident que les membres de la CTS se montreront solidaires et prêteront main forte à la DS Michèle Grethen afin de pouvoir rattraper l'absence du DS Jeff Elcheroth.

Pour la fête de football en juin, Monsieur Roland Schaack et le DS Monsieur Jean Serrig informent de l'appui de Marcel Bamberg de la FLF dans le cadre de son programme Grassroots lancé pour supporter les jeunes footballeurs.

Il est demandé au secrétaire général de marquer dans le prochain BIO, que lors des fêtes des sports collectifs, les membres des équipes A et B d'une même section sportive ne sont pas interchangeables.

Il faudra également être rappelé aux responsables des AS de tenir à jour les licences collectives pour éviter que les enfants sont disqualifiés à cause d'une licence non conforme.

CTS: Cooption officielle de Monsieur Steve Gierenz

Monsieur Steve Gierenz est admis à la CTS avec unanimité.

Bilan de la réunion avec l'AS Junglinster et Lënster gudd drop du 4.1.2011

Les licences des enfants non encadrés par un dirigeant LASEP sont dévalidées. L'AS Junglinster continue ces activités sportives avec une seule séance d'entraînement hebdomadaire accordée.

Bilan de la réunion avec l'AS Mersch et Fit Kanner Miersch du 11.1.2011

Il est retenu:

- que la cohabitation entre FIT KANNER MIERSCH et LASEP MIERSCH fonctionne.
- que des collaborations ponctuelles sont possibles et déjà réalisées (Butzendag en novembre 2010)
- que les deux organismes peuvent se partager en même temps la piscine communale de Mersch sans problèmes d'assurance, à condition de la présence physique des dirigeants des deux organismes et d'un maître-nageur, et à condition de



respecter les directives de la piscine.

- que la LASEP ne prévoit pas d'activités ni de collaborations lors des vacances et congés scolaires.
- que des activités LASEP sont possibles les samedis, ceci dans le cadre des séances accordées par la Commission des Finances de la LASEP.
- qu'il y aura des concertations pour les dépliants et publications futures concernant les deux organismes et que les deux organismes auront la possibilité de se présenter dans le journal communal.

Il est rappelé que la stricte séparation des affaires financières ainsi que des listes des enfants inscrits doit être respectée.

Un bilan du fonctionnement des deux organismes pour la période de janvier à juillet 2011 sera effectué lors d'une réunion le mardi, 7 juin 2011.

Divers

Les activités des sections LASEP comportent deux volets :

- les séances d'entraînements en dehors de l'horaire scolaire (soit au parascolaire)
- les fêtes sportives organisées par la CTS.
- Les dirigeantes en congé de maternité ou en congé parental, ainsi que tous les dirigeants en congé de maladie ne sont pas autorisés à participer à quelconque activité LASEP.
- La prochaine réunion du CC aura lieu le mardi 22 mars 2011 à Strassen.

Tom Jander (secrétaire général)



Rapport de la réunion du CC de la LASEP du mardi, 22 mars 2011 à Strassen...

Présences: BLEY Gilles, JANDER Tom, KIMMEL Steve, KINTZELE-MAJERUS Simone, KRIER Géraldine, KUHN – DI CENTA Nicole, RATH Elisabeth, RATH Marcel, SCHAACK Roland, SERRIG Jean, WESQUET Steffi.

Excusée: HEINEN Simone

Directives LASEP

Lors d'une entrevue de concertation en présence des délégués de la LASEP, de l'inspectorat et du MENFP les cinq points suivants ont été retenus.

- **a)** Démarche à suivre en vue d'obtenir une décharge de la tâche d'enseignement directe motivée par des séances d'entraînement régulières LASEP
- Pour le 8 avril au plus tard, le secrétaire des AS ou son délégué fait parvenir au secrétariat général la demande de décharges respectivement de leçons supplémentaires pour des séances d'entraînement LASEP à accorder aux dirigeants demandeurs pour l'année scolaire à venir.
- Ces desiderata sont avisés favorablement par le Comité Central uniquement pour des séances d'entraînement régulières sur base des données de l'année en cours.
- La demande avisée par le Comité central est retournée au secrétaire de l'AS qui en transmet une copie au comité d'école en vue de l'intégration des décharges demandées dans le projet de l'organisation scolaire à proposer par le comité d'école au Conseil communal.
- Seulement les décharges et leçons supplémentaires en découlant le cas échéant qui ont été adoptées par le Conseil communal dans l'organisation scolaire sont prises en compte.
- Chaque enseignant inscrit les séances d'entraînement LASEP pour lesquelles des décharges et les leçons supplémentaires sont accordées dans son horaire au système « SCOLARIA ». Les séances d'entraînement rémunérées par la Commission des Finances de la LASEP n'y figurent pas.
- Si en cours de l'année scolaire la Commission des Finances de la LASEP constate un effectif d'enfants licenciés trop faible, elle en informera l'inspecteur du ressort concerné ainsi que le bureau régional et le président du comité d'école concerné.
- Toutes les séances d'entraînement LASEP sont sous la responsabilité du Comité Central de la LASEP à qui incombe donc la surveillance des effectifs.
- Le MENFP prévoit de fournir des détails par le biais d'une instruction de service qui parviendra aux présidents d'école au début de l'année scolaire 2011/2012.
- **b)** Démarche à suivre en vue d'obtenir des séances d'entraînement rémunérées par la CF

Les enseignants qui ne désirent pas demander des décharges pour la tenue de

séances d'entraînement LASEP ont la possibilité de demander les séances d'entraînement rémunérées par la CF. Le secrétaire de l'AS transmet ces demandes pour validation au Comité Central.

c) Séances d'entraînement comme appui pédagogique

Les séances d'entraînement LASEP ne peuvent pas être considérées comme appui pédagogique. L'article 2 du règlement grand-ducal du 23 mars 2009 prévoit un remplacement éventuel des heures d'appui pédagogique uniquement par des leçons d'enseignement direct. Il faudra donc suivre les démarches décrites au point 1) pour bénéficier d'une décharge pour des séances d'entraînement LASEP.

d) Remplacements

Si les séances d'entraînement LASEP sont inscrites dans l'horaire « SCOLARIA », le bureau régional respectif sera en mesure de les communiquer aux remplaçants. Le secrétaire de l'association sportive locale ou son délégué donnera les informations utiles au bon fonctionnement des séances d'entraînement.

- e) Rémunération des heures supplémentaires
- Les indications aux déclarations trimestrielles des heures supplémentaires seront rectifiées. Il est retenu qu'une décharge d'une leçon entière est accordée pour 72 minutes d'activités LASEP, décharge qui pourra être déclarée comme leçon supplémentaire le cas échéant.
- Bilan de la reunion de la CF du 17 février 2011

Nicole Kuhn-Di Centa présente un budget bien équilibré des séances du premier semestre.

Compte tenu des changements surgis lors de la réforme scolaire, les séances d'information sont vivement recommandées aux AS et seront rémunérées. Les secrétaires des AS ou leurs délégués seront les personnes de contact du secrétariat général.

Choix de la mascotte

Le groupe de travail de la mascotte a choisi le modèle d'Aude de Carpentier. Cependant faudra-t-il que le modèle sera complété par des pieds (chaussures de sport) et par le nom « LASEP » de préférence en écriture horizontale au t-shirt. Le logo de la LASEP sera placé sur la culotte de la mascotte. Le comité approuve également la formulation du contrat de cessation des droits d'auteurs.

Journée olympique du COSL

La LASEP contribuera à l'organisation de la Journée olympique en recherchant des classes participantes d'un cycle 4.2. Cette journée aura lieu pendant l'après-midi du vendredi 24 juin à la COQUE.

Activités périscolaires au plan local

Un groupe de travail suivra les évolutions législatives dans ce domaine. Une entrevue avec les responsables des ministères concernés sera demandée. Ce groupe commence son travail le lundi 28 mars à 19 heures à Strassen.

La prochaine réunion du CC aura lieu le lundi, 2 mai 2011 à 18.30 hrs à Strassen.

Tom Jander (secrétaire général)



Rapport vun der CTS-Versammlung vum 23.3.2011 zu Stroossen...

Et waren do: Boever Pierre, Elcheroth Jeff, Gierenz Steve, Grethen Michèle, Jung Alain, Kuhn Nicole, Marteling Maryse, Schaack Roland, Senninger Astrid,

Senninger René, Serrig Jean, Treis Guy, Wesquet Stéphanie

<u>Entschëllegt:</u> Barthel Jean-Paul, Krier Benoît, <u>An och:</u> Jander Tom (secrétaire général)

1. De **Rapport vun der leschter Versammlung** den 8.2.2011 gëtt ugeholl.

2. D'Simone Heinen, d'Nicole Kuhn-Di Centa an den Tom Jander haten den 17.3. eng Entrevue mat Vertrieder vum Ministär a vum Inspektorat. Dorop hinn gouf eng ganz vereinfacht Prozedur ausgeschafft fir déi Lasep-Stonnen, déi vum Ministär bezuelt gin an déi an der Schoulorganisatioun stoe mussen, unzefron. Gläichzäiteg gin déi LASEP-Stonnen, déi vun der CF bezuelt gin och scho provisoresch fir d'nächst Schouljoër ugefrot. D'Sekretären vun all AS fëllen dës Demande aus a schécken se nach virun der Ouschtervakanz un d'Generalsekretariat.



13

Et gouf och e **Maskottchen** ausgewielt, wat nach e bëssi adaptéiert gëtt an ab der neier Rentrée eis LASEP beräichert.

Mär huelen och als LASEP mat 12 Klassen, eng aus all Kanton, un der **Journée Olympique deel, déi den 24.6. vum COSL** an a ronderëm d' Coque um Kierchbierg organiséiert gëtt.

An d' LASEP partizipéiert och den 12./13.5.mat enger Sektioun um Pool Euro Sport zu Vielsalm an der Belsch un engem Grenzlandtournoi am Fussball.

- 3.- Un de **Schwammnomëtteger**(8./10./15./17.2.) hunn an 8 Schwämmen 13 AS mat 29 Dirigeanten an 290 Kanner deelgeholl, déi am Ganzen iwwer 163 km geschwomm sinn, eng ganz remarquabel Distanz.
- De Guy als DS vum Schwammen erweist sech och ganz erfreet iwwer d' Participatioun vun 95 Kanner aus 11 AS op eisem **Schwammfest um Lampertsbierg(8.3.)**. Mär diskutéieren och d' Méiglechkeet fir d' nächst Joër vläicht d' Zäiten vun de Schwemmer elektronesch ze stoppen.
- D' Nicole bericht eis dann vum groussen Succès vum **Butzendag an der Coque (15.3.)**: 698 Kanner, 73 Dirigeanten an ronn 30 Leit vun der LASEP an der FLA hunn fir e ganz gelongenen Oflaf vum Nomëtten a fir vill schéin Biller an Andréck bei eisen Klengsten gesuergt. E groussen Merci geet och un eis 2 Meedecher vun Esch, déi de Warm-up fir eis Butzen sou flott animéiert hunn.



Beim Dëschtennis probéiere mär bei der nächster Editioun 2 Leit ze hunn, bei de Räisssäck soll et nach méi zügeg weidergoen a mär wëllen och keng Loftbäll méi mat aus der Coque erausginn.

- D' Astrid weist sech zefridden iwwer **d'Dëschten- nisfest zu Miersch (22.3.)**. 104 Kanner hunn de Schléier geschwongen a fir zum Deel ganz spannend Matcher gesuergt. 2012 ass dann eist Dëschtennisfest Bestanddeel vum Programm vun der europäescher Olympiaqualifikatioun fir London, déi an der Coque ausgedroe gëtt.
- 4.Fir d'Promotioun vum Rugby zu Walfer (29./31.3.) hunn sech ronn 100 Kanner aus 8 AS ugemellt. Präsent sinn: Alain, Astrid, Jhang, Nicole, Steffi, Tom, Roland.

5.Den neien DS vum Basketball Pier Boever organiséiert **d'Basketballfest zu Monnerech (5.4.)** Präsent sinn: Pier, René, Astrid, Steve, Nicole, Steffi, Tom, Roland. Rendez-vous ass um 13.50 Auer.

6.Den Alain këmmert sech em den **Duathlon zu Rued/Syre (10.5.)** a schafft e genauen Organigramm fir den Oflaf aus. Präsent sinn: Alain, Jeff, René, Astrid, Steffi, Michèle, Steve, Aain, Jhang, Nicole, Tom, Roland.

7.Beim **Ausdauerlaf zu Iechternach (17.5.)** huet d'Michèle eng aner Plaz fir den Depart vun der Course erausgesicht, sou dat d'Kanner vum Bus aus méi no sinn an zweemol laanscht hir Frenn lafen, déi méi spéit Loisir lafen.

En dréngenden Appel riichten mär dann och un all Dirigeanten fir hir Kanner natierlech an der Sportstenue a mat Lafschlappen ze begleeden.

Präsent sinn: Michèle, Jhang, Jeff, Steffi, Pier, Astrid, Guy, Alain, Steve, Nicole, Tom, Roland, Romain Rosenfeld, Abbes Krier, Marc Agosta, Fernand Weiler.

8. Am Divers seet de Jeff eis, dat hien dëst Joër net wëll fir de **Brevet sportif** zoustänneg sinn, an den Alain iwwerhëlt déi Charge. Alain, Michèle, Steffi, Steve, Maryse, Nicole, Tom, Roland si präsent.

Déi **nächst Versammlung vun der CTS** gëtt festgeluecht op Mëttwoch den 27.4.2011 **um 19.00 Auer** an der Maison des Sports zu Stroossen.

Roland Schaack

Les sponsors de la LASEP

Copieurs - Imprimantes - Fax - Solutions

2, rue Léon Laval - Z.A. Am Bann - L-3372 Leudelange

Tél: +352 26 380-1 info@ck-online.lu







www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen





Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois







